

## ATTESTATION D'ADHESION

Je soussigné, Nicolas SABLIER, Président de la Fédération Française du Bâtiment Val d'Oise - 6, rue Berthelot à Pontoise, atteste que la société :

**LES COMPAGNONS SOLAIRES**  
**2 CHEMIN DES VIGNES**  
**93500 PANTIN**

**Inscrite** sous le n° de SIREN : 789 262 268

est **Membre** de la **Fédération Française du Bâtiment Val-d'Oise**,  
sous le n°: 62/1206.

Fait à Pontoise le 18 novembre 2016

pour le Président Nicolas SABLIER,

Le Secrétaire Général,

William VINAND.



## EURL LES COMPAGNONS SOLAIRES

(Siret : 78926226800020)

M. COMPAGNON

2 Chemin Des Vignes Pantin  
93500 PANTIN

Entreprise titulaire de la qualification

### QualiPV module Bât (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétence intégration au bâti)

Période couverte par le certificat : 08 décembre 2016 au 08 décembre 2017

### ➔ Numéro QualiPV : QPV/53394

Forme juridique : EURL

Police d'assurance responsabilité civile

- générale au 07/10/2016 : 140159535 - Millenium insurance compagny limited (Gibraltar)

- décennale au 07/10/2016 : 140159535 - Millenium insurance compagny limited (Gibraltar)

L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 09 décembre 2016

André Joffre,  
Président de Qualit'EnR

Grâce au site [www.qualit-enr.org](http://www.qualit-enr.org), rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

### Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :

24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS

SIREN 489 907 360



QualiPV est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 08 décembre 2018 pour QualiPV module Bât (probatoire)